



Pôle emploi



Paris, le 19 mars 2021

## ACCORD INTERESSEMENT 10 ans de pouvoir d'achat perdu !

📣 **Revendiquée en 2011 par la CFDT un 1<sup>er</sup> projet d'accord sur la prime dite d'Intéressement** avait alors échoué suite à l'opposition des syndicats CFTC, CGT, FO et SNU.  
**Pour autant, la CFDT a continué de proposer tous les ans cette négociation lors des NAO.**

📣 **Un dispositif similaire de reconnaissance financière existe** pour les agents de droit public qui bénéficient d'une prime collective versée en mars depuis 1999.  
Cette année elle s'élève de 586 € à 710 € selon les territoires.

📣 **Le nouveau projet d'accord d'intéressement prévoit le versement d'une prime pour tous à partir de 2022 sur la base des indicateurs opérationnels de la Convention Tripartite :**

- Taux de satisfaction des demandeurs d'emploi sur l'accompagnement
- Taux de satisfaction sur l'indemnisation
- Taux de satisfaction des entreprises sur l'offre de service de Pôle Emploi

### LA CFDT A ETE FORCE DE PROPOSITION DANS CETTE NEGOCIATION POUR ABOUTIR ENFIN A UN DISPOSITIF DE RECONNAISSANCE FINANCIERE DE L'INVESTISSEMENT DES AGENTS DE POLE EMPLOI

- ✚ **Le budget** proposé initialement par la direction sur la base de 0,70 % de la masse salariale **a été finalement porté à 0,85 %, environ 18 millions €.**
- ✚ **Augmentation de 0,85 % du budget de la prime des agents publics pour le porter à 2,85 %** pour harmoniser le montant de la prime entre statut privé et public. Cette décision devra passer par un décret.
- ✚ Initialement calculée sur l'atteinte des résultats de la cible nationale, la **prime sera calculée à deux niveaux pour permettre le cumul des résultats** en tenant compte du temps de présence et de la quotité de temps de travail :
  - Cible nationale définie par le Conseil d'Administration
  - Cible régionale définie par le Directeur Régional dans le cadre du Dialogue De Performance**=> Il n'y aura pas d'objectifs au niveau local : c'était une revendication CFDT.**
- ✚ **Aligner pour les agents de droit public les deux niveaux d'atteinte de résultats nationaux et régionaux en supprimant la maille locale pour éviter les disparités** : cette décision devra passer par un décret.
- ✚ Une fiche individuelle sera transmise à chaque bénéficiaire de la prime précisant le montant et les règles essentielles de calcul et de répartition pour en garantir la transparence de versement.

### 1 fois mais pas 2 !

La CFDT, la CFTC, la CGC et le SNAP ont signé cet accord cadre de branche, ce qui représente 51% des organisations syndicales représentatives dans la branche.  
L'accord est donc valide sans risque d'opposition.

Prochain rdv : mardi 23 mars pour la négociation de l'accord d'entreprise d'intéressement pour sa mise en œuvre effective à Pôle Emploi.

☞ **À défaut de 50% de signataires sur l'accord d'entreprise, la CFDT donnera la parole aux agents en demandant un référendum d'entreprise !**

Fédération CFDT PSTE - Protection Sociale Travail Emploi

<https://pste.cfdt.fr/pole-emploi> - [www.facebook.com/pole.emploi.cfdt/](https://www.facebook.com/pole.emploi.cfdt/)